



Juge sans convocation ni notification

Par **Marie31290**, le **12/05/2009** à **16:38**

Bonjour,

J'ai été gérante de SARL et celle dernière a été fermée en 2003. Le personnel a été licencié économiquement. Un ex-salarié m'a convoqué au Prud'homme (car il n'était pas d'accord sur ces indemnités de licenciement mais j'avais mandaté le cabinet d'expertise comptable de l'époque d'effectuer toutes les démarches en mon nom), convocation que je n'ai jamais reçue car j'ai déménagé entre temps. J'ai été à priori jugé à payé une grosse somme que je n'ai pas. Et du fait que la notification de jugement ne m'est jamais parvenu non plus, il y a une semaine, un huissier est venu déposer un commandement aux fins saisie-vente pour cette affaire. Je suis obligée de régler avant le 14/05 sinon ils viennent saisir mon domicile mais quel est mon recours, sachant que je ne suis plus gérante, que je n'ai pas reçu ma convocation et ni mon jugement?

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement,

Marie